

Élodie Poincet, directrice,

À

Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de la Rochelle
Sud

Monsieur le Maire de Périgny et ses adjoints délégués aux
Affaires Scolaires

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'École

PÉRIGNY, le 08/11/18

Procès – verbal du conseil d'école du 8 novembre 2018

Séance ouverte à 18h

Étaient présents :

Enseignants : Mme POINCET (directrice), Mme TRINEAU, M. BURUCOA, Mme MORILLON, Mme DORE, Mme ROUSSEAU, Mme SEYDOUX, Mme MASSART, Mme ZANNIER, Mme GAUDIN, Mme PALLAS, Mme ANTOINE, Mme BERTRAND, Mme TILLET, Mme MAÏANO, Mme GOISSEN, Mme HEINTZ

Inspection : M. FLORENTIN, Inspecteur de l'Éducation Nationale, représenté par Mme POINCET, Directrice de l'école

Représentants de parents d'élèves : Mme MEDARD, Mme BONNET, Mme LAFOIX, Mme ROGUIN, Mme LE STUNFF, Mr BROSSARD, Mme COQUERY, Mme COTTENCEAU, Mme CHOUIN, Mme GBALLOU, Mme LARIVIERE, Mme BANCAREL, M. ETIENNE, M. COUNIL, Mme GÜLBOL, M. RUIZ.

Mairie : Mme Thoreau (adjointe aux affaires scolaires), Mme Frétard (conseillère municipale) ,et Mme Ruiz (directrice du service « affaires scolaires »)

Périjeunesse : Mme Serer Joubert (directrice) et Mr Fresnais (président)

Étaient excusés :

Représentants de parents d'élèves : Mme BAUBRY, Mme CARVALHO, Mme CASTEX, Mme DUFOUR, Mme DURAND, M. LENDEN, Mme LIGONNIERE, Mme PHILIPPOT, M. SCARSI.

Les membres du RASED : Mme GODINET (psychologue scolaire), Mme DABILLY – VITEK (Maîtresse E)

Secrétaires de séance :

- Mme SEYDOUX, Enseignante
- Mme LAFOIX, Représentante de parents d'élèves

La séance débute à 18h10.



Ordre du jour :

- Dispositions relatives au conseil d'école
- Présentation du RASED
- Lecture et vote du règlement intérieur de l'école
- Résultats des élections des représentants de parents d'élèves
- Présentation du PPMS ; Sécurité Incendie
- Bilan de la rentrée 2018 : effectifs et structure de l'école ; les classes et les enseignants.
- Présentation des Activités Pédagogiques Complémentaires
- Point sur le projet d'école
- Bilan des évaluations CP / CE1
- Présentation du « Plan mercredi »
- Bilan et projets des classes
- Point sur la coopérative scolaire
- Informations et questions diverses

1. Dispositions relatives au conseil d'école

Le document a été envoyé aux membres du conseil pour lecture avant le conseil d'école.
Lecture du document issu de l'Inspection Académique relatant les principales dispositions du conseil d'école.

Il est rappelé que les suppléants des représentants des parents d'élèves peuvent assister aux séances sans pouvoir voter.

Deux secrétaires sont choisis en début de séance (un enseignant et un représentant de parents d'élèves).

Le procès verbal sera affiché au panneau de l'école après chaque conseil d'école.

Les votes se font généralement à main levée sauf sujets sensibles ou sur demande d'un membre du conseil.

2. Présentation du RASED

Cette année scolaire 2018-2019, le Réseau d'Aides aux Élèves en Difficulté, service de l'Éducation Nationale est composé des personnes suivantes :

- une psychologue de l'Éducation Nationale : Madame GODINET
- une maîtresse E : Madame DABILLY - VITEK

Il n'y a pas de maître G, rééducateur, dans ce RASED. C'est important, l'aide apportée par le maître G est une aide à dominante relationnelle (trouver sa place d'élève, ajuster ses conduites émotionnelles, corporelles et intellectuelles).

La psychologue, Madame GODINET :

- reçoit les familles,
- effectue des bilans,
- participe à la préparation des dossiers d'orientation,
- participe aux adaptations nécessaires à la scolarisation des élèves handicapés,
- assure les liens avec les structures de soins extérieures...
- s'occupe des orientations,
- observe en classe de maternelle dans le cadre de la prévention.

La maîtresse E, Madame DABILLY – VITEK :

- prévient et repère les difficultés avec l'aide des enseignants ;
- aide les élèves à prendre conscience et maîtriser des attitudes et des méthodes de travail qui conduisent à la réussite et au progrès dans l'appropriation des savoirs et des compétences.

Ces aides concernent les élèves qui ont des difficultés pour comprendre et apprendre dans le cadre des activités scolaires.

Ces aides interviennent pendant le temps scolaire et peuvent être mises en place suite à une demande des parents ou de l'enseignant.

On compte actuellement en moyenne trois demandes par classe.

Les membres du RASED remercient la commune pour le budget accordé en 2018, et en sollicitent la reconduction en 2019.

Cependant, le RASED fait face à des difficultés de fonctionnement et ne peut totalement assurer sa mission de communication avec les familles et partenaires extérieurs faute de téléphone.

La mairie a déclaré que l'achat d'un téléphone portable est en cours.

Pour l'instant la priorité est donnée aux élèves de cycle 2.

3. Lecture et vote du règlement intérieur de l'école

Le règlement a été envoyé avant le conseil aux différents membres.

Le règlement avait été modifié comme suit après concertation en conseil des maîtres :

- ajout de la charte de la laïcité,
- ajout d'un paragraphe sur la tenue vestimentaire adaptée
- changement des horaires et jours des APC
- ajout d'un article sur le téléphone portable.

La Mairie souhaite que les parents d'un enfant quittant l'école le notifient aux services.

Les membres du Conseil présents votent à l'unanimité ce nouveau règlement intérieur.

4. Résultats des élections des représentants de parents d'élèves

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 12 octobre.

Voici le procès – verbal qui a été établi à l'issue de ces élections.

Nombre d'électeurs inscrits : 599

Nombre de votants : 262

Bulletins nuls : 30

Suffrages exprimés : 232

Nombre de sièges à pourvoir : 14

Quotient électoral : $232 : 14 = 16,57$

Pourcentage de votants : 43,74 %

(Octobre 2017 : 42,60 %)

5. Présentation du PPMS ; Sécurité Incendie

- PPMS : Confinement (accident risque chimique)

Un exercice est prévu courant novembre.

- Présentation du PPMS avec la partie Attentat / Intrusion. Exercice réalisé le vendredi 12 octobre en présence de trois membres de l'APE, de Mme Thoreau et de Mme Ruiz

➤ Signal : Signal Attentat Intrusion déclenché sur les ordinateurs à 10h10

Au signal, dans chaque classe les rideaux ont été fermés. Les élèves et adultes se sont cachés à différents endroits dans la classe.

- La directrice a lancé l'alerte depuis l'ordinateur du bureau. Nous nous sommes répartis sur les différents bâtiments. Bon déroulement dans l'ensemble.

Certains points à revoir : les ordinateurs des classes n'étaient pas tous correctement branchés. Certains sont sortis de la cachette avant l'arrivée des adultes.

Il y avait un remplaçant dans une classe. Cela a posé problème car cette enseignante n'avait pas allumé l'ordinateur et n'avait pas de clé pour fermer la porte.

L'exercice s'est déroulé dans le calme.

- Présentation du plan évacuation. Exercice réalisé le lundi 1^{er} octobre

- Signal de l'alarme incendie de l'école déclenché dans le hall du bureau de direction.
- Signal audible par toutes les classes, sauf les classes situées au niveau de l'ancienne mairie.
- Au bout d'une minute et 45s, tous les élèves étaient rassemblés aux endroits prévus dans le plan d'évacuation (cour de l'école et stade).
- Chaque enseignant était en possession de son cahier d'appel.

Il n'y a pas d'alarme dans la salle des Coureilles ni dans la cantine.

6. Bilan de la rentrée 2018 : effectifs, répartition

Voici la répartition pour l'année scolaire 2018 – 2019 en date du mardi 6 novembre

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Classe CP Mme TRAINÉAU	24					24
Classe CP Mr BURUCOA	23					23
Classe CP Mme MORILLON	21					21
Classe CE1 Mme DORE		27				27
Classe CE1 Mme ROUSSEAU		28				28
Classe CE1 / CE2 Mme SEYDOUX		12	15			27
Classe CE2 Mme MASSART			27			27
Classe CE2 Mme ZANNIER			28			28
Classe CM1 Mme PALLAS				25		25
Classe CM1 Mme GAUDIN				27		27
Classe CM1 Mme TILLET				27		27
Classe CM1 / CM2 Mme ANTOINE				6	20	26
Classe CM2 Mme BERTRAND					29	29
Classe CM2 Mme MAÏANO / Mme GOISSEN					29	29
TOTAL	68	67	70	85	78	368

369 élèves inscrits pour le 1^{er} septembre. Quatre radiations d'élèves qui étaient inscrits dans une autre école soit 365 élèves.

En septembre : deux arrivées en CP, une arrivée en CM2.

Deux changements internes à l'école : un passage anticipé en CE1, un changement de classe.

En octobre : une arrivée en CE1, une arrivée en CP.

En novembre : une arrivée en CP, une arrivée en CM2, une arrivée en CE1, cinq radiations.

7. Présentation des Activités Pédagogiques Complémentaires

Références : Article D521-13 Modifié par Décret n°2013-77 du 24 janvier 2013, circulaire n° 2013-019 du 4-2-2013

Les Activités Pédagogiques Complémentaires sont organisées dans le cadre du projet d'école, par groupes restreints d'élèves, afin d'aider ceux qui rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages. La note de service du Ministère précise que les séances d'APC doivent être pleinement investies pour soutenir les apprentissages fondamentaux des élèves, notamment les plus fragiles, et contribuer à la maîtrise de la langue française par tous.

Le temps consacré aux Activités Pédagogiques Complémentaires est de 36 heures.

Les Activités Pédagogiques Complémentaires peuvent s'adresser à tous les élèves selon les besoins identifiés par les enseignants pour l'acquisition des compétences du Socle commun. Pour faciliter les interactions entre élèves tout en assurant un suivi personnalisé de ces derniers, il est souhaitable que le nombre d'élèves par groupe soit compris entre 4 et 8, sans excéder 6 pour les activités d'aides aux élèves en difficulté.

Les Activités Pédagogiques Complémentaires ont lieu les mardis et jeudis de 13h30 à 14h pour les périodes 1, 2, 4 et 5. Pour la période 3, les APC auront lieu les lundis, mardis et jeudis de 13h30 à 14h.

- Période 1 : du mardi 11 septembre 2018 au jeudi 18 septembre 2018 : 12 séances de 30 min (**6h**)
- Période 2 : du mardi 6 novembre 2018 au jeudi 20 décembre 2018 : 14 séances de 30 min (**7h**)
- Période 3 : du lundi 7 janvier 2019 au jeudi 14 février 2019 : 18 séances de 30 min (**9h**)
- Période 4 : du mardi 5 mars 2019 au jeudi 11 avril 2019 : 12 séances de 30 min (**6h**)
- Période 5 : du mardi 30 avril 2019 au jeudi 27 juin 2019 : 16 séances de 30 min (**8h**)

Suite aux évaluations CP et CE1, 5 heures d'APC ont été dégagées pour les enseignants de ces classes afin de leur permettre de s'approprier les supports et les outils mis à disposition et de saisir les réponses des élèves.

8. Point sur le projet d'école

Le projet d'école est rédigé par le groupe scolaire. Les actions mises en place pour cette année seront présentées lors du prochain conseil d'école.

Le projet d'école s'inscrit dans les missions de l'école publique et répond à plusieurs objectifs :

- Mettre en relation des objectifs nationaux et académiques au regard de la situation locale. Il s'agit d'identifier les moyens d'action les plus pertinents en lien avec le contexte.
- Fédérer l'équipe, dans le cadre d'un contrat définissant la responsabilité collective des enseignants et des co-éducateurs au regard des attentes de l'Institution. Dans sa forme écrite, le projet d'école constitue un cadre de référence, mémoire pédagogique de l'école, et un outil majeur de communication.

Sa finalité est de contribuer à assurer le progrès de chaque élève vers le meilleur niveau de maîtrise possible.

Le projet d'école constitue un outil de travail fondamental élaboré par les équipes pédagogiques pour assurer la cohérence et la continuité des actions conduites à l'école. En conséquence, les écoles d'un même groupe scolaire – maternelle et élémentaire – les écoles en RPI rédigeront un projet commun prenant en compte la totalité du parcours de l'élève, de la maternelle au cycle 3. C'est un outil de référence pour l'ensemble de la communauté éducative permettant d'assurer la continuité et la complémentarité des actions entre l'école et le collège mais aussi entre le temps scolaire et le temps périscolaire.

Le projet d'école se décline en 4 ambitions :

Ambition 1 : CONSTRUIRE des apprentissages durables

Ambition 2 : ACCOMPAGNER chaque élève dans la construction de son parcours

Ambition 3 : OUVRIR l'école, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance

Ambition 4 : FORMER, besoins de formation repérés

Lecture des différentes parties du projet d'école.

Le conseil des maîtres de cycle se réunit le mercredi 14 novembre pour réfléchir aux actions à mettre en place au sein de l'école et des cycles.

9. Bilan des évaluations CP / CE1

Quatre évaluations généralisées à la rentrée 2018 : CP, CE1, 6^{ème} et 2^{nde}

Toutes imposent de faire remonter les résultats au niveau national et voient redescendre en retour des prescriptions.

Au CP, 2 évaluations nationales, doivent avoir lieu en septembre et en février. En français, 2 séances de 20 minutes avec des exercices de compréhension de phrases à l'oral, de reconnaissance des sons et d'identification de lettres. On est dans une évaluation du déchiffrage seulement, pas de la compréhension. En mathématiques, une séance 20 min évaluant la construction du nombre, le calcul en ciblant le dénombrement, la décomposition d'un nombre et la connaissance de la ligne numérique.

Les évaluations ont été passées sur des cahiers d'exercices dans la 2^{ème} quinzaine de septembre. Les enseignants ont saisi les résultats en ligne. L'objectif annoncé est d'aider les enseignants à choisir la démarche la plus adaptée à la réussite de chaque élève.

Aussi les parents ont reçu en retour les résultats de leur enfant. Les enseignants auront ces résultats mais aussi des pistes de remédiation.

Il y aura une seconde évaluation en février.

Au ce1, une seule évaluation courant septembre. Elle a nécessité 3 séances de 20 min dont deux pour le français. L'évaluation s'est passée sur cahiers. Les enseignants ont saisi en ligne sur une plateforme nationale les résultats pour chaque élève.

En français, les exercices concernent la fluence, la lecture à voix haute, la compréhension de l'écrit, la compréhension orale, la richesse du vocabulaire et l'orthographe. Comme en CP, il n'y a pas de production d'écrit. En mathématiques, on évalue le calcul mental, le calcul en ligne et la résolution de problèmes.

Les résultats seront diffusés comme en CP : enseignant, inspecteur, familles.

La réunion d'information avec les familles a eu lieu le mardi 16 octobre.

10. Présentation du « Plan mercredi »

Pour la rentrée 2018, le Plan mercredi marque une nouvelle étape pour accompagner les collectivités dans le développement d'une offre périscolaire riche et diversifiée.

Le « Plan mercredi » est le cadre de confiance pour encourager et consolider les projets portés par les collectivités, et améliorer encore la qualité des activités proposées aux enfants le mercredi.

A compter de la rentrée scolaire 2018-2019 toutes les collectivités ayant une école ont la possibilité de déposer un projet éducatif territorial (PEdT) qu'elles aient une organisation du temps scolaire (OTS) hebdomadaire sur 4 journées ou sur 4,5 jours.

Cette nouvelle génération de PEdT pourra recevoir un label « Plan mercredi ».

Mme Serer Joubert précise que six clubs découverte ont été proposés aux enfants de 9h à 12h. L'animateur de PériJeunesse est garant de l'animation et va chercher une personne référente dans les clubs sportifs.

Ces animations sont payantes pour les familles.

11. Bilan et projets des classes

Cycle 2

❖ Classe de CP de Mme TRAINÉAU et Mr BURUCOA

Brouage 24 mai 2019 + projet Pop Up plasticienne

Projet sciences avec des étudiants de la fac de sciences

❖ Classes de CP et CE1 de Mme ROUSSEAU et Mme MORILLON

- Projet sur le loup : musée d'histoire naturelle le 25/09, projet théâtre, course en avril
- Sortie au zoo de Chizé en avril

❖ Classe de CE1 / CE2 de Mme SEYDOUX

- Travail sur le loup au musée d'histoire naturelle le 15/11
- Sortie au zoo de Chizé en avril avec les élèves de CE2 de Mme MASSART.

Cycle 3

❖ Classes de CM1 : Mme GAUDIN, Mme TILLET, Mme PALLAS

- Voile 4 journées en septembre, octobre pour Mme GAUDIN et Mme TILLET
- En Mai pour Mme PALLAS

Nous remercions la Mairie pour le financement de ce projet.

❖ CROSS

Les élèves de cycle 3 de l'école ont participé à un CROSS le 18 octobre dans le parc de Périgny.

Nous remercions l'APE pour les fruits secs proposés à tous les enfants, et aux parents qui ont pu être présents pour encourager et accompagner les élèves lors de cette activité sportive.

❖ Activité Hand Cycle 3

Tous les enseignants de cycle 3 se sont inscrits à une animation Hand proposée par des intervenants agréés de Aunis Handball.

6 séances seront proposées aux élèves, pour un tarif de 160 euros environ.

A la fin de la séquence, un tournoi de hand sera organisé.

❖ Festival d'automne : Du coq à l'âne

Dans le cadre du festival d'automne, une représentation « Du coq à l'âne » a été proposée pour les scolaires le jeudi 15 novembre à 11h.

Suite à cette proposition de représentation scolaire, l'organisateur rencontrait une importante difficulté liée à la jauge de la salle (300 places). Cette représentation, en accord avec Anne Rouaud, conseillère départementale, sera donc proposée aux élèves de CE2, CM1, CM2.

❖ Classe de CM1 de Mme PALLAS

Projet commémoration avec une représentation théâtrale le 9 novembre et participation à la commémoration le 11 novembre.

❖ Classe de CM2 de Mmes MAIANO / GOISSEN

- Participation à la fête de la science le 11 octobre

- Projet ASTEP

❖ Classe de CM1 / CM2 Mme ANTOINE

- Jeudi 15 novembre : festival film documentaire ; lien avec le développement durable

❖ Permis piéton : classes de CE1 /CE2 de Mme SEYDOUX, CE2 de Mme ZANNIER et Mme MASSART

Comme l'année précédente, un fonctionnaire de police est venu sur l'école afin de sensibiliser les enfants sur la conduite à tenir en tant que piéton. Lors de la 1^{ère} séance, il a présenté ses fonctions et a projeté une vidéo. Les enseignantes prolongent le travail engagé dans leur classe. Le passage du permis piéton est prévu le jeudi 29 novembre. Une remise du permis sous forme de diplôme aura lieu en janvier avec la présence de la Mairie.

❖ Colosse aux pieds d'argile pour les classes de cycle 3, les 22 et 23 novembre. L'APE souhaite que les parents en soient avertis de cette intervention.

❖

❖ Enfance et partage: l'Association Enfance et Partage, reconnue d'utilité publique et agréée par l'Education Nationale, qui lutte contre toutes formes de maltraitances commises sur des enfants propose des actions à destination des élèves du CP au CM2. Nous rencontrons la présidente

demain vendredi 9 novembre pour définir des dates. L'APE demande également à ce que les familles soient informées.

12. Point sur la coopérative scolaire

Le budget de l'école est approvisionné de deux façons. Il y a des subventions de la mairie, et la coopérative scolaire gérée par l'OCCE (office central de la coopération à l'école).

Le financement par la mairie est prévu comme suit :

Une subvention de 58 € par enfant dont on retire 6 € pour le collectif et la direction soit 52 € par enfant. 150 € pour le RASED.

Pour les sorties éducatives, 358 € sont attribués par classe.

Pour l'affranchissement, 80 €.

Pour les spectacles, une subvention de 500 €, soit environ 35 € par classe.

Pour la classe découverte, une subvention a été attribuée 845 €.

Nous remercions la mairie pour ces attributions. (7375 €)

La coopérative permet aussi d'acheter du matériel (décoration, petit matériel, livres...).

En début d'année, l'école propose aux parents de participer s'ils le désirent. L'école a reçu depuis la rentrée 3856.05 € soit environ 10.45 € par élève.

A cela, il faut ôter l'adhésion et l'assurance versées à l'OCCE d'un montant de 1075,20 euros.

Solde au 01/09/18 : 19 741,64 €

Solde au 06/11/18 : 20 878,46 €

Dépenses : Bus Chambord, facture festival film juillet, achat de petit matériel pour les classes, abonnements divers, achat timbres, adhésion OCCE.

Recettes : participation volontaire des familles (3856,05 € soit environ 10,45 € par élève).

Les comptes sont consultables à tout moment et sont vérifiés chaque année par des parents élus.

13. Matériel et travaux

- Achat de sept ordinateurs portables, dont un pour le RASED.
- Achat d'un tableau blanc interactif pour la classe 6 de Mmes Maiano et Goissen
- Achat et installation d'un visiophone
- Réfection du préau pendant les vacances de la Toussaint
- Achat de trois vidéoprojecteurs et écrans déroulants
- Panneau d'affichage pour l'école
- Ligne rouge pour marquer la sortie de l'école sous le préau
- Aménagement des salles du RASED
- Achat de mobilier pour la classe de Mme Pallas

14. Questions diverses

- Surveillance des toilettes : de nombreux enfants se plaignent d'être dérangés durant le passage aux toilettes. Les enseignants de surveillance vont être vigilants.
- Des parents d'élèves fument à la sortie de l'école devant l'entrée de l'école. Des panneaux sont en cours.

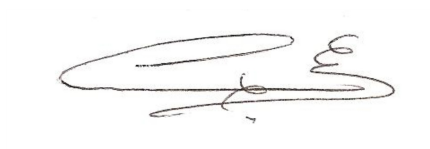
La séance est levée à 19h40.

Les secrétaires de séance

Mme SEYDOUX
(Enseignante)



Mme LAFOIX
(Représentante de parents d'élèves)



La directrice

Elodie POINCET

